

Les Signataires de la Charte s'engagent à :

Environnement

Mesurer leurs consommations en Eau et Energie et mettre en place des stratégies de diminution de leurs consommations.

Maîtriser la production de déchets liée à leur activité et à l'utilisation de leurs produits et services (emballages) et augmenter leur taux de recyclage et de valorisation.

Identifier les risques de Pollutions liés à leur activité et mettre en place une politique d'anticipation et de maîtrise de ces risques.

Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en connaissant l'empreinte carbone de leur activité et en mettant en place des stratégies de diminution de leur impact environnemental voire en participant à des programmes de compensation.

Privilégier dans leurs activités des procédés plus sobres et plus propres afin de mettre à disposition de leurs clients des produits et services intégrant dès leur conception les enjeux écologiques de demain.

Acheter en évaluant l'impact sur l'environnement des matières premières entrantes

Exploiter les matières entrantes et articles en préservant la biodiversité et le renouvellement de la ressource. Dans la mesure du possible en évaluant l'impact social et sociétal de cette exploitation.

Garantir la bonne intégration de leur activité dans son environnement local en respectant notamment la biodiversité.

Connaître l'impact sur l'environnement de leur poste Transports pour mieux le limiter notamment par la mise en place de synergies de proximité.

Intégrer dans le choix des investissements des critères « développement durable » voire des exigences normatives en particulier dans le domaine de la construction et des bâtiments.

Offre

S'assurer de l'innocuité des produits dès lors qu'ils sont utilisés de manière adéquate.

Approfondir les connaissances sur les impacts des matières premières et articles utilisés par tous les moyens qui leur semblent pertinents (études d'écotoxicité, de bioaccumulation...) en suivant les préconisations de REACH considéré comme une véritable opportunité d'amélioration de la gestion de ces produits, et ce via d'éventuelles actions de groupe.

Suivre de près l'état des connaissances sur les matières et articles utilisés afin d'anticiper leur éventuelle substitution.

Proposer une offre de produits ou de filières d'approvisionnement certifiés ou porteurs d'une caution externe afin de répondre aux attentes de certains clients, sans jamais transiger avec la sécurité des consommateurs.

Démarche de progrès continu

Communiquer sur les progrès réalisés à l'aide d'indicateurs retenus par la Cosmetic Valley.

Désigner au sein de leur structure un référent en charge de ces thématiques.

Sensibiliser et mobiliser leurs personnels sur l'écoresponsabilité.

Relations Sociétales

Acheter en respectant l'éthique et l'équité et en accompagnant dans la mesure du possible leurs fournisseurs dans la mise en place de filières d'échanges responsables.

Soutenir le développement économique local et mettre en place des synergies de proximité et des mutualisations de filières.

Renforcer les liens avec les organismes de formation situés sur le territoire et encourager le développement du bassin d'emploi du pôle

S'assurer que leurs collaborateurs bénéficient d'un environnement de travail sûr et sain

Développer les compétences de leurs collaborateurs afin de maintenir leur employabilité dans un contexte d'évolution des métiers

Accompagner la mise en place de programmes de solidarité au travers par exemple d'opérations de mécénat.